



## Projet d'insertion éducatif et sportif, au collège Las Cazes de Montpellier.

- Ce projet est articulé autour d'une logique de territoriale et met en action des partenariats croisés entre :
- La Ligue Languedoc Roussillon de Judo, représentée par Christian Detranchant son Président
- Le comité de Judo de l'Hérault, représenté par Mario Sierra son Président
- Le collège Las Cazes et le Réseau Ambition Réussite représenté par Anne Mayard sa Principale et Philippe Quentin IEN
- Les acteurs sociaux et éducatifs des quartiers Cévennes, Petit Bard
- L'inspection académique de l'Hérault représentée par Monsieur l'Inspecteur d'Académie
- Sup Agro, représenté par son Directeur (*convention Cordée de la réussite*)
- La DRJSCS, représentée par son Directeur
- Le Conseil Général de l'Hérault représenté par Christian Bouillé Conseiller Général du canton Montpellier 7
- La ville de Montpellier représentée par Patrick Vignal adjoint au Maire
- Le Député de la Circonscription

Mise en œuvre à la rentrée 2010 :

- un **accompagnement éducatif sur les écoles primaires**
- un **club résidant** dans le quartier.
- **une classe sportive** judo au collège, (septembre 2011)

Le collège Las Cazes, rénové en 1999, après avoir connu des effectifs avoisinant les 900 élèves, accueille aujourd'hui environ 350 jeunes adolescents issus pour la majorité de 3 quartiers difficiles : Petit Bard, Pergola et Cévennes. Ces adolescents, dont trop sont en situation familiale éclatée entre le Maghreb et la France, quotidiennement confrontés à des difficultés économiques, sociales, culturelles et de langue ; plongés dans un contexte d'ultra consommation riche de toutes les tentations et de frustrations, affrontés aux brillances factices de la ville, au combat pour préparer une insertion professionnelle lointaine, confuse et réputée difficile, écartelés entre tradition, famille et modernité émancipatrice, manifestent par des comportements provocateurs, agressifs, d'incivilités voire parfois de violence leurs contradictions, leurs incertitudes en même temps que leur formidable énergie et passion.

Tirillés entre : une conviction profonde d'être des « laissés pour compte » portant un regard envieux mais aussi suspicieux sur l'au-delà du quartier, entre la volonté parentale de réussite et d'ambition qui leur est déléguée pesant sur leurs épaule et une fierté à habiter et vivre dans ce quartier ; beaucoup d'élèves en prise à des difficultés d'expression orale et écrite en français, de langage, d'estime de soi et de confiance en soi oscillent entre adhésion et rejet.

Ce collège classé « Ambition réussite » accueille depuis longtemps la section sportive basket de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> et la section sportive « arbitrage foot » pour les élèves de 3<sup>ème</sup> qui constituent déjà un pôle sportif renforcé par l'arrivée du judo.

Nous appuyant sur :

- Le constat que les jeunes méconnaissent les pratiques corporelles et les garçons pratiquent essentiellement le foot
- notre volonté de stabiliser les effectifs de l'établissement par la mise en place d'une dynamique et d'une richesse culturelle et éducative
- la volonté de l'établissement de construire une image plus attractive en rupture avec la « mauvaise réputation » installée
- une connaissance de l'intérêt pédagogique des pratiques de sport de combat et de leurs effets chez les adolescents

nous étayons notre choix d'objectif et notre volonté d'offrir à ces jeunes des rencontres avec le sport, l'affrontement, l'éthique sportive et le respect du combat.

### **Notre triple objectif est de :**

1. leur faire découvrir des **activités sportives et des pratiques** qu'ils ne connaissent pas
2. leur donner l'occasion de vivre des moments **d'adversité, de combativité mais aussi de solidarité privilégiée** et par là les responsabiliser
3. les amener à **découvrir le dojo et le gymnase comme lieu d'entraînement mais aussi lieu de découverte de métiers** vers lesquels ils pourraient se tourner (stimuler leur ambition)

pour déclencher, solliciter et entretenir chez eux de l'intérêt pour l'école, le sport, un plaisir et un désir d'apprendre !

Par l'activité Judo et sa pratique nous souhaitons accompagner progressivement et durablement les jeunes du quartier, vers l'éducation, l'insertion et l'excellence sportive.

Dans la période de l'adolescence, nous observons les effets significatifs de transformation produits chez les jeunes investis dans des activités sportives; il est spectaculaire de suivre ces jeunes dans leur évolution, de les accompagner dans leur gain de confiance en soi, de découverte du monde environnant, des autres et dans leur réconciliation avec eux-mêmes. La mise en situation de combat encadrée est un levier puissant d'éducation à la citoyenneté.

**Au plan pédagogique**, la pratique sportive de combat présente de nombreux d'intérêts pour les élèves comme pour les enseignants :

- Développement chez les élèves des compétences corporelles, personnelles et d'intégration au groupe favorisant l'accroissement de l'estime de soi et la réussite scolaire
- Amélioration de la connaissance de soi, de son fonctionnement et de ses limites
- Contribution au mieux-être, aide à surmonter son stress, ses angoisses en pratiquant corporellement
- Construction d'un climat de groupe et de classe propice aux apprentissages (entre-aide, solidarité et collaboration.)
- Faire vivre et animer une liaison concrète avec l'environnement proche du collège : le club résidant. Favoriser les échanges entre jeunes.

**Au plan culturel**, il s'agit de :

- Faire découvrir aux élèves des pratiques et des lieux sportifs
- Développer leur esprit d'ouverture par un enrichissement personnel
- Participer à la construction du projet personnel de l'élève, à son ouverture d'esprit, susciter l'ambition chez les jeunes par un projet d'orientation choisi, leur permettre de participer à des événements, à prendre des responsabilités
- Contribuer à donner du sens à l'école comme lieu de réussite, d'apprentissage et d'épanouissement.

**Au plan éducatif**, la pratique d'activités sportives de combat favorise l'émergence de modes de communication sereins, normés et ritualisés ; non violents au plan verbal ou non verbal. Il s'agit de faire prendre conscience aux jeunes que le respect se construit à partir d'une connaissance de l'autre avec la volonté de le découvrir et l'intégrer dans une situation d'adversité, de combat dans un cadre moral et réglementé. Ces activités sportives permettent aussi de développer par la découverte de l'autre une meilleure connaissance de soi. Malgré un investissement fort obligatoire de la part des jeunes à l'entraînement, le gain pour les élèves et les enseignants est indéniable.

**Quelques chiffres indicateurs quantitatifs de l'établissement :**

Professions des parents et catégories socioprofessionnelles modestes=75%

Nombres d'élèves boursiers=70%

Elèves en difficultés en français à l'entrée au collège=70%

**Ce projet se concrétiserait sous plusieurs formes :**

- **La classe sportive judo (CSJ)** intègre en septembre 2011 l'offre pédagogique du collège. Point de départ de la filière d'excellence sportive mise en place par la FFJDA pour l'olympiade 2009/1012, elle éduque et prépare à l'accession au Pôle Espoirs de Montpellier (lycée Mermoz) et trace la voie vers le Pôle France et INSEP. Elle s'adresse à un groupe de 15 à 30 jeunes de la 6<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup> (benjamins et minimes) qui seront sélectionnés. Ils s'entraîneront entre 4 et 6h/semaine, les meilleurs seront dirigés vers le pôle espoirs de la ligue. *Un dispositif de soutien scolaire sera proposé en complément, dispensé par les élèves ingénieurs de Sup Agro.*
- **L'accompagnement éducatif** favorise le développement du judo et de ses disciplines associées dans le quartier Cévennes - Petit bard. Cette démarche volontariste a pour but d'initier les élèves des écoles primaires et maternelles à la pratique du judo, de véhiculer ses valeurs « code moral » et de les amener naturellement vers la classe sportive judo du collège.
- **L'installation d'un club résidant** qui anime et assoit la pratique dans le quartier et bien au-delà. Ouvert à tous les publics de tous âges et de toutes conditions sociales, il mixe les populations, rayonne et fédère les énergies. Tourné de part son implantation géographique (gymnase La Condamine) vers le cœur de ville, il structure et améliore le maillage des équipements sportifs de l'espace urbain.
- La réalisation de projets sportifs et d'événements au service du territoire et du quartier

- Un rapprochement d'adultes : enseignants, entraîneurs, dirigeants, parents et d'animateurs sportifs...

Ce pôle sportif, qui allie citoyenneté culture et sport nous semble répondre très pertinemment aux problématiques sociales et éducatives compliquées qui se posent à nous : repositionner l'école comme un acteur fort de son territoire avec ses partenaires et créer un pôle d'attractivité sur le territoire. De plus il favorise les rencontres entre les différents publics qui fréquenteront le dojo et les publics scolaires qui pratiquent une activité sportive différente. Ce projet de pôle d'excellence sportive développe les partenariats avec les acteurs associatifs locaux et conjugue réussite scolaire avec pratique sportive.

### Schéma d'organisation

- *La classe sportive judo* septembre 2011, comme le stipule son cahier des charges est animée par un enseignant diplômé judo qui dispense au minimum, deux fois deux heures d'activité par semaine aux élèves du collège. En harmonie avec le projet pédagogique du collège, le Conseiller Technique Fédéral de judo de l'Hérault contrôle l'activité et valide les contenus.
- *Le « Dojo »* septembre 2010, situé à proximité (cinq minutes à pieds) doit s'installer dans la salle de gymnastique du gymnase; pour cela il devra être doté d'une surface d'environ 350m<sup>2</sup> de tatamis. La pratique des disciplines actuellement dispensées sur le lieu par les professeurs d'EPS peut continuer de s'effectuer en toute sécurité sur les tatamis.
- *L'accompagnement éducatif* septembre 2010, dispensé pendant le temps périscolaire (12h à 14h ou de 16h à 18h) se déroulera sur un cycle de deux séances hebdomadaires sur 36 semaines. L'intervention est faite par un BEES ou par un élève en formation (livret de formation ouvert) ; pas d'intervention le mercredi.  
Après rencontre avec la communauté éducative des écoles primaires et l'Inspecteur, les séances seront effectuées, suivant les structures, l'espace et le chemin à parcourir :
  - soit dans chaque école (**Acquis Ecole Louis Armstrong**)
  - soit au Dojo
- *Le club résidant* (l'école de judo de Montpellier/Agglomération, loi de 1901 sur les associations) s'appuiera sur les compétences des clubs Montpelliérains comme « la Maison du Judo » dont l'expertise et l'expérience en matière d'insertion par la pratique de la discipline dans les quartiers seront utiles et nécessaires.

Pour la mise à disposition du Dojo du gymnase, une convention sera établie entre Sup Agro gestionnaire des créneaux hors temps scolaire, le Conseil Général propriétaire du gymnase, l'établissement scolaire et le club résidant.

Aucune cotisation ne sera demandée aux adhérents et membres de l'association, seule la prise de licence sera obligatoire (33 euros annuels)

*Dans le cadre des **Cordées de la réussite**, les élèves ingénieurs de Sup Agro bénéficieront de la gratuité des cours, en contre partie ils s'engagent auprès des licenciés du club à assurer une aide aux devoirs et à un tutorat individuel.*

